



OFFRE D'EMPLOI TECHNICIEN GESTIONNAIRE D'ESPACES NATURELS PROTÉGÉS

Le Parc naturel régional de la Guyane recherche un(e) Technicien gestionnaire d'espaces naturels protégés

Nombre de postes à pouvoir : 1 (Contrat de Projet)
d'espaces naturels protégés

Lieu : Roura

Date d'embauche ferme : 1^{er} Juillet 2025

Profil de poste : Technicien Gestionnaire

Type de contrat : CDD de 3 ans

Rémunération : Grille Indiciaire FPT

Le technicien gestionnaire d'espace naturel protégé doit avoir des connaissances en écologie générale, en biodiversité et sur la faune et la flore locales. Il en suit l'évolution, l'observe et enregistre des données. Il assure la mise en place d'actions de gestion durable et de mise en valeur (organisation de chantiers), ainsi que des actions éducatives, telles que prévues dans le plan de gestion. Il exerce une mission de surveillance, de suivi faune-flore, de gestion de l'espace protégé, de sensibilisation et de communication.

Il est chargé de la préservation d'un site. Il doit donc veiller au nettoyage, à l'entretien ainsi qu'à la surveillance de la zone, et plus précisément :

Missions :

- Assurer la mise en œuvre et le suivi du plan de gestion du ou des sites :
- Assure les suivis naturalistes floristiques, faunistiques, paysagers et hydrauliques (identification, inventaires, suivis photographie...),
- étudie l'évolution de la faune et la flore. Grâce à un plan de gestion, il va prendre d'éventuelles décisions nécessaires à leur protection.
- Contribue à l'élaboration de protocoles de suivi scientifique ou de diagnostic,
- Assure la surveillance des patrimoines culturels (bâtiment, ruine, site archéologique, etc.)
- Se charge de suivis techniques spécifiques (par exemple : niveaux d'eau, paramètres de qualité de l'eau, etc.),
- Veille à la propreté et intervient en matière d'entretien du ou des sites,
- Assure certains travaux d'entretien (petite maçonnerie, élagage, etc.),
- Assurer la surveillance du ou des sites :

Il peut également être en contact avec du public qu'il doit sensibiliser sur la nécessité de protéger l'environnement et la nature, et plus précisément :

- Assure le suivi de la fréquentation du ou des sites concernés,
- Assure une surveillance régulière du ou des sites lors de tournées (usages, limites de propriété...),
- Concevoir et mettre en œuvre diverses animations et actions (accueil de scolaires, organisation et réalisation de visites guidées thématiques pour différents publics, participation aux manifestations de promotion du ou des sites),
- Accueille et informe le public,
- Sensibilise les usagers du ou des sites : réglementation, prévention...
- Assurer l'administratif de la gestion du ou des sites :

Une partie plus administrative est également présente puisqu'il doit monter des dossiers, budgétiser des opérations ou encore lancer des appels d'offres.

- Assure le cas échéant tout ou partie de la gestion administrative (budget, relations avec les entreprises et les bureaux d'étude, recherche de financements...) selon l'organisation du gestionnaire,
- Établit le cas échéant des cahiers des charges techniques simples,
- Demande des devis auprès des entreprises, en lien avec son employeur et le Conservatoire du Littoral,

- Rédige des comptes rendus et des bilans d'activité ou des documents d'évaluation,
- Rédige le document de suivi annuel de la gestion réalisée sur le site, et ce en lien avec le plan de gestion et les préconisations établies en comité de gestion,
- Peut représenter le gestionnaire sur le plan technique auprès de divers interlocuteurs.

Missions et activités complémentaires

Peut être amené(e) à : (Selon l'organisation du gestionnaire) à :

- Effectuer des missions de gestion écologique ou paysagère spécifiques (îlots ou dispositifs particuliers de nidification, suivi topographique, observatoire photographique du paysage, piégeage, baguage d'oiseaux...),
- Encadrer et accompagner une équipe lors de chantiers internes,
- Planifier des travaux, répartir et participer au travail,
- Former d'autres gardes et agents de terrain,
- Être assermenté et assurer la police de la nature le cas échéant

Compétences et qualités requises

- Gestion d'espaces naturels et des paysages
- Mise en œuvre d'un inventaire naturaliste ou du patrimoine culturel
- Techniques d'aménagement de sites naturels
- Réalisation de mesures sur le terrain à l'aide d'instruments (échelle graduée, niveau topographique...)
- Élaboration et mise en œuvre d'un protocole de suivi
- Utilisation de matériels et d'outils d'entretien
- Encadrement de chantier et contrôle de conformité (travaux réalisés par les entreprises)
- Présentation et expression orale et écrite (contacts extérieurs)
- Encadrement et animation d'équipe (équipe technique)
- Veille documentaire et scientifique
- Créer et entretenir des liens et un réseau professionnel
- Permis B obligatoire

Connaissances :

- Du ou des sites concernés et de ses acteurs (riverains, usagers, élus, socioprofessionnels, associations, etc.), notamment de la savane des pères, propriété du conservatoire du littoral
- Mise en place d'un plan de gestion du ou des sites
- Connaissances naturalistes et patrimoniales généralistes, connaissances en écologie et paysage, notamment sur les Espèces protégées et en dangers et les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE)
- Connaissances techniques (génie écologique et hydraulique notamment, méthode d'entretien par brulis / écobuage)
- Méthodes d'inventaire (d'espèces ou du patrimoine culturel et paysager)
- Droit de la nature (lois, décrets et arrêtés d'application)
- Règlementation du ou des sites concernés
- Règles de sécurité (fréquentation du site, accompagnement de groupes, signalisation de chantiers)
- Notions de la commande publique
- Règles d'hygiène et de sécurité au travail
- Bureautique, SI (cartographie, SIG)

Savoir-être :

- Bonne forme physique, puisqu'il va être amené à travailler dehors très régulièrement.
- Sens de l'organisation avec une mise en place et un suivi des actions/travaux.

- Autonomie, notamment dans son travail au quotidien,
- Rigueur, le respect des réglementations doit être correctement appliqué.
- Mobilité, il n'y a pas de routine type, le technicien alterne entre travailler dans des bureaux ou en milieu naturel.

Compétences particulières

Le métier nécessite une bonne santé et une réelle endurance physique (travail en pleine nature par tous les temps). Ce technicien doit faire preuve d'autorité et de psychologie dans ses rapports avec les usagers de l'espace protégé.

CONDITIONS D'EXERCICE	
Affectation	- Roura (Maison du PNR)
Temps de travail	- 37 heures
Condition d'exercice	- Gestion du temps arythmique, horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations des missions confiées - Flexibilité - Disponibilité
DIPLOMES ET EXPERIENCE PROFESSIONNELLE REQUIS	
Diplômes, permis et/ou habilitations obligatoires	Métier accessible aux titulaires de diplômes à partir du niveau V DUT, BTS, BTSA gestion protection de la nature, spécialité " gestion des milieux naturels" ou "animation dans les milieux naturels", éventuellement complété par un certificat de spécialisation adapté. Permis B
Expérience professionnelle	Expériences professionnelles fortement souhaitées Bonne connaissance généraliste en écologie, ainsi qu'une connaissance du contexte guyanais ou une expérience en milieu tropical est souhaitée Connaissance du secteur public et des services de la collectivité
CADRE STATUTAIRE	
Catégorie	B- contractuel
Filière	Technique
Cadre d'emplois	Techniciens territoriaux

Les candidat(e)s sont invité(e)s à faire parvenir leur CV et lettre de motivation
avant le 24 Mai 2025

à l'attention de Monsieur le Président du SMPNRG
Parc naturel régional de la Guyane
31, Rue F. ARAGO- 97300 Cayenne
Mail : k.riberemagen@pnr-guyane.fr